

Amex Exploration Signe une Entente d'Exploration avec la Communauté Apitipi Anicinapek d'Ontario

Montréal, Québec--(Newsfile Corp. - 2 mars 2026) - **Amex Exploration Inc.** (TSXV: AMX) (FSE: MX0) (OTCQX : AMXEF) (« **Amex** » ou la « **Société** ») a le plaisir d'annoncer qu'elle a conclu une **Entente d'Exploration** (l'« Entente ») avec la **Communauté Apitipi Anicinapek** (« **AAN** ») pour le Projet Perron Ouest de la Société ainsi que les projets Abbotsford et Hepburn situés dans la province de l'Ontario (collectivement, les « Projets Ontariens »).

L'Entente établit un cadre de collaboration et de coopération continues entre l'AAN et Amex et offre à la communauté la possibilité de participer aux projets ontariens par le biais d'emplois, de formations et d'occasions d'affaires. D'après les termes de l'Entente, Amex versera des contributions à un fonds communautaire d'un montant proportionnel à ses dépenses d'exploration engagées sur le territoire traditionnel de l'AAN en Ontario. L'Entente s'applique aux activités d'exploration de la Société sur les projets ontariens. Celle-ci couvre un district totalisant 436,78 km² et s'étendant sur une longueur de 60 km le long de la ceinture de roches vertes de l'Abitibi, dans le district de Hearst-Cochrane-Kapuskasing, dans le nord-est de l'Ontario. L'Entente reflète un engagement commun pour une exploration minérale responsable, une communication ouverte et un respect mutuel.

Victor Cantore, Président et Chef de la Direction d'Amex Exploration, a déclaré : « Nous sommes extrêmement satisfaits de la collaboration solide et constructive que nous avons établie avec l'AAN. L'élargissement de notre portefeuille de projets l'an dernier, grâce à une série d'acquisitions stratégiques de terrains, a constitué une étape transformatrice pour la Société. Celle-ci nous assure un accès à des propriétés hautement prospectives et présentant un potentiel exceptionnel tant pour l'or que pour la minéralisation de SMV (sulfures massifs volcanogènes).

La signature de cette entente représente une étape majeure dans la valorisation de la propriété Perron Ouest et dans l'avancement de ce que nous considérons comme une opportunité d'exploration très prometteuse. Alors que le processus d'obtention des permis auprès du gouvernement de l'Ontario progresse, nous prévoyons mobiliser nos équipes à court terme et lancer un programme d'exploration intensif.

Nous sommes enthousiastes quant au potentiel de Perron Ouest et nous nous réjouissons à l'idée de générer des résultats significatifs tandis que nous poursuivons la mise en œuvre de notre stratégie de croissance et la création de valeur à long terme pour nos actionnaires et les communautés au sein desquelles nous exerçons nos activités. »

L'AAN est une Première Nation fière et résiliente, signataire du Traité no 9. Ancrée dans les traditions anicinapek, l'AAN s'engage à protéger ses terres, ses eaux et son patrimoine culturel tout en favorisant un développement économique durable. L'AAN collabore activement avec des partenaires de l'industrie afin de veiller à ce que les projets réalisés sur son territoire respectent ses valeurs et offrent des retombées concrètes à ses membres. La réserve Abitibi 70, qui constitue une composante plus restreinte du territoire traditionnel de l'AAN, est située sur la rive sud du lac Abitibi, à environ 45 km à l'est de Matheson, en Ontario.

Amex considère cette Entente comme une étape importante dans l'établissement d'une relation de travail respectueuse et productive avec l'AAN et se réjouit de poursuivre le dialogue à mesure que les activités d'exploration sur ses projets ontariens progresseront. L'AAN a confirmé son soutien auprès du ministère des Mines de l'Ontario en appuyant le premier programme d'exploration de la Société sur les projets de l'Ontario, et ce, avant l'émission des permis.

À propos d'Amex

Amex Exploration Inc. a réalisé d'importantes découvertes aurifères à haute teneur, ainsi que des zones de sulfures massifs volcanogènes (SMV) riches en cuivre, sur son projet aurifère Perron détenu à 100 % et situé à environ 110 kilomètres au nord de Rouyn-Noranda (Québec).

Le projet Perron comprend 183 claims contigus couvrant une superficie de 65,75 km² et présente des styles de minéralisation aurifère à forts tonnages ainsi qu'à hautes teneurs.

Combiné aux projets adjacents Perron Ouest, Abbotsford et Hepburn en Ontario (incluant des claims supplémentaires acquis par jalonnement), l'ensemble foncier consolidé couvre 502,53 km² à l'échelle du district, dans un contexte géologique très favorable à la minéralisation aurifère à haute teneur et aux SMV.

Le projet bénéficie d'excellentes infrastructures : accès routier à l'année, situé à 30 minutes d'un aéroport et à environ 6,5 km de la ville de Normétal. Il est également situé à proximité de plusieurs usines de traitement appartenant à d'importants producteurs d'or.

Pour plus d'informations:

Victor Cantore
Président et Chef de la direction
Amex Exploration: +1-514-866-8209

Ni la Bourse de croissance TSX ni son fournisseur de services de réglementation (tel que ce terme est défini dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument la responsabilité de la pertinence ou de l'exactitude du présent communiqué.

Énoncés prospectifs

Le présent communiqué de presse contient des énoncés prospectifs. Tous les énoncés, autres que ceux portant sur des faits historiques, qui traitent d'activités, d'événements ou de développements que la Société croit, prévoit ou anticipe voir se produire ou pouvoir se produire à l'avenir, y compris, sans s'y limiter, les programmes d'exploration planifiés, les résultats d'exploration positifs attendus, l'extension des zones minéralisées, le calendrier des résultats d'exploration, la capacité de la Société à poursuivre ses programmes d'exploration, la disponibilité des fonds nécessaires pour poursuivre les travaux d'exploration ainsi que la minéralisation potentielle ou les ressources minérales potentielles, constituent des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs sont généralement reconnaissables à l'emploi de termes tels que « sera », « devrait », « continuer », « s'attendre à », « anticiper », « estimer », « croire », « avoir l'intention de », « gagner », « avoir », « planifier » ou « projeter », ou la forme négative de ces termes ou d'autres variantes ou expressions comparables. Les énoncés prospectifs sont assujettis à un certain nombre de risques et d'incertitudes, dont plusieurs échappent à la capacité de la Société de les contrôler ou de les prévoir, et qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement de ceux discutés dans les énoncés prospectifs. Les facteurs susceptibles d'entraîner un écart important entre les résultats ou événements réels et les attentes actuelles comprennent, entre autres, l'incapacité de respecter les dépenses d'exploration prévues, estimées ou planifiées, l'incapacité d'établir les ressources minérales estimées, la possibilité que les résultats futurs d'exploration ne soient pas conformes aux attentes de la Société, les conditions économiques et commerciales générales, les fluctuations des marchés mondiaux de l'or, la disponibilité suffisante de main-d'œuvre et d'équipement, les modifications des lois et des exigences en matière de permis, des changements climatiques imprévus, les différends relatifs aux titres et aux réclamations, les risques environnementaux ainsi que les risques identifiés dans le rapport annuel de gestion (rapport de gestion - MD&A) de la Société. Si un ou plusieurs de ces risques ou incertitudes se matérialisent, ou si les hypothèses

sous-jacentes aux énoncés prospectifs s'avèrent inexactes, les résultats réels pourraient différer sensiblement de ceux décrits, et les lecteurs ne devraient donc pas accorder une confiance excessive aux énoncés prospectifs. Bien que la Société ait tenté d'identifier les risques, incertitudes et facteurs importants susceptibles d'entraîner des écarts significatifs entre les résultats réels et ceux anticipés, estimés ou prévus, d'autres facteurs pourraient faire en sorte que les résultats diffèrent de ceux attendus, estimés ou envisagés. La Société n'a pas l'intention et n'assume aucune obligation de mettre à jour ces énoncés prospectifs, sauf si la législation applicable l'exige.



Pour consulter la version originale de ce communiqué de presse, visitez le <https://www.newsfilecorp.com/release/285796>